

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17844**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

CQP : Certificat de qualification professionnelle Promoteur des ventes - Merchandiseur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières - OPCALIM	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3247 - Activités de production des eaux embouteillées et boissons rafraîchissantes sans alcool et de bière

#### Code(s) NSF :

221w Commercialisation de produits alimentaires

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le promoteur des ventes / merchandiseur contribue au développement des ventes sur un ensemble de points de vente à l'intérieur d'un secteur géographique donné, en luttant contre les ruptures, en assurant la bonne tenue des marques dans le rayon et en assurant la mise en place des opérations promotionnelles négociées.

L'emploi s'articule autour de 4 grandes activités :

- S'assurer de la présence permanente des produits en points de vente
  - Viser l'excellence de l'exécution des marques dans les points de vente
  - Recueillir, traiter et diffuser l'information
  - Gérer les activités sur son secteur
- Les capacités attestées :

Réaliser un diagnostic rapide « points forts, points faibles » d'un point de vente // des linéaires et des emplacements promotionnels.

Repérer et obtenir les emplacements fortement contributeurs en chiffre d'affaires.

Expliquer et argumenter ses choix merchandising.

Organiser et conduire une animation, une opération promotionnelle, une théâtralisation.

Faire respecter les négociations du plan merchandising et mener des actions immédiates en fonction du plan de masse de chaque enseigne.

Calculer un niveau de stock (tampon ou minimum).

Faire des propositions d'optimisation d'aménagement, d'implantation, etc. sur la base d'un planogramme.

Créer un climat de relations positives avec ses interlocuteurs au sein des enseignes.

Analyser les demandes de ses interlocuteurs et organiser sa réponse.

Traduire ses arguments en avantages concurrentiels clients.

Aller au-devant de ses interlocuteurs et poser des questions permettant d'élargir sa connaissance du client.

Obtenir des contre parties dans une relation professionnelle.

Structurer et synthétiser les informations sur les évolutions commerciales de son entreprise et des enseignes.

Conduire son activité dans le respect de ses engagements et ceux pris au nom de l'entreprise.

Valoriser son savoir-faire, les produits, la culture et les spécificités de son entreprise auprès du client.

Adapter son planning d'activité, optimiser l'organisation de son temps de travail, prioriser ses activités en fonction des événements.

Mobiliser les ressources et moyens nécessaires à la réalisation de son activité.

Structurer et organiser l'information nécessaire à son activité (book clientèle, etc.) en appui sur les moyens de communication dédiés.

Utiliser les différentes applications informatiques pour assurer la gestion administrative de ses activités (dossiers clients, tableaux de bord de suivi de l'activité, etc.).

Appliquer les règles sécurité, santé, geste et posture, des points de vente de son secteur et de son entreprise.

Partager son savoir-faire et son expérience.

Proposer à ses donneurs d'ordres des ajustements de son programme activités en fonction de ses connaissances et informations magasin.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries Agro-alimentaire

Industries de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières.

Promoteur des Ventes - Merchandiseur

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1506 : Marchandisage

B1301 : Décoration d'espaces de vente

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

Chaque domaine de compétences est acquis de façon indépendante.

Après formation :

La certification s'appuie sur 3 composantes :

L'évaluation par le tuteur en entreprise, à l'aide d'une grille d'observation,

L'évaluation par le formateur, à l'aide d'un test de connaissances informatisé et d'un livret de description de l'activité,

L'évaluation par le jury (professionnel évaluateur), sur la base d'un jeu de rôle, puis d'un entretien du candidat avec le jury du CQP.

Validation des acquis de l'expérience

Le dossier préalable de la demande de VAE inclut un test de connaissances informatisé.

La certification s'appuie sur 2 composantes :

un dossier déclaratif de VAE rempli par le candidat, éventuellement accompagné de documents techniques,

une présentation orale, suivie d'un entretien avec le jury (2 professionnels évaluateurs) du CQP

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de deux instances : un professionnel évaluateur par session de formation, désigné par la CPNEF, assure l'évaluation finale sur site un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de la synthèse des évaluations tuteur, formateur, professionnel évaluateur
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de deux instances : un professionnel évaluateur par session de formation, désigné par la CPNEF, assure l'évaluation finale sur site un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de la synthèse des évaluations tuteur, formateur, professionnel évaluateur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Le jury est composé de deux instances : un professionnel évaluateur par session de formation, désigné par la CPNEF, assure l'évaluation finale sur site un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de la synthèse des évaluations tuteur, formateur, professionnel évaluateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Promoteur des

ventes - marchandiseur » avec effet au 29 novembre 2013, jusqu'au 29 novembre 2016. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

Site CPNEF : [www.cpnef.info](http://www.cpnef.info)

Site OPCA : [www.opcalim.org](http://www.opcalim.org)

Site CPNEF

**Lieu(x) de certification :**

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières - OPCALIM : Île-de-France - Paris ( 75) [37, rue des Mathurins]

CPNEF de la branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières c/o CSEM - 37 rue des Mathurins - 75008 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Au choix des entreprises

**Historique de la certification :**

Création du CQP par la CPNEF du 13/03/2012

Modalité d'élaboration des références : CPNEF de la branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières